

## Festival de la Viande d'Evron - National Blanc Bleu



### A Evron le 5-6-7 septembre 2025 CERTIFICAT SANITAIRE pour les bovins Validé par l'organisateur du Concours

#### Exploitation concernée

Exploitation N° : ..... (8 chiffres)  
 Nom du propriétaire : .....  
 Adresse : .....  
 Code postal : ..... Ville : .....  
 Téléphone fixe : ..... portable : .....  
 Nom du Vétérinaire : .....

#### Animaux concernés

N° d'identification 10 chiffres	Date de naissance	BVD	IBR	Paratuberculose	MHE – Zone Indemne uniquement
		Date de prélèvement	Date de prélèvement	Date de prélèvement	Date de prélèvement
	/ /	/ /	/ /	/ /	/ /
	/ /	/ /	/ /	/ /	/ /
	/ /	/ /	/ /	/ /	/ /
	/ /	/ /	/ /	/ /	/ /
	/ /	/ /	/ /	/ /	/ /
	/ /	/ /	/ /	/ /	/ /
	/ /	/ /	/ /	/ /	/ /
	/ /	/ /	/ /	/ /	/ /
	/ /	/ /	/ /	/ /	/ /
	/ /	/ /	/ /	/ /	/ /
	/ /	/ /	/ /	/ /	/ /
	/ /	/ /	/ /	/ /	/ /
	/ /	/ /	/ /	/ /	/ /
	/ /	/ /	/ /	/ /	/ /
	/ /	/ /	/ /	/ /	/ /
	/ /	/ /	/ /	/ /	/ /
	/ /	/ /	/ /	/ /	/ /
	/ /	/ /	/ /	/ /	/ /
	/ /	/ /	/ /	/ /	/ /

Si IDC (tuberculose), date de tuberculination : ...../...../.....

**Prise de sang à faire dans les 30 jours avant la manifestation soit à partir du 06/08/25 (Hors MHE)  
Le GDS enverra les certificats aux organisateurs du concours.**

<p><b>L'éleveur</b> atteste exacts les renseignements fournis au verso et s'engage à prévenir l'organisateur en cas de problèmes sanitaires apparus après la signature du présent certificat.</p> <p>Date : Signature :</p>	<p><b>Le vétérinaire</b> certifie que les animaux de la liste précédente remplissent les conditions énoncées au verso.</p> <p>Date : Signature :</p>	<p><b>Le Groupement de Défense Sanitaire de votre département</b> certifie que les animaux de la liste précédente remplissent les conditions énoncées au verso</p> <p>Date : Signature :</p>	<p><b>Si cheptel concerné par la Tuberculose :</b> <b>La Direction Départementale Locale</b> de votre département certifie que les animaux de la liste précédente remplissent les conditions énoncées au verso.</p> <p>Date : Signature :</p>
---	--	--	---

# Festival de la Viande d'Evron - National Blanc Bleu



## A Evron le 5-6-7 septembre 2025 CERTIFICAT SANITAIRE pour les bovins Validé par l'organisateur du Concours

### ÉLEVEUR

#### L'éleveur atteste :

- > Ne pas avoir été reconnu atteint, depuis au mois 30 jours, de toute maladie contagieuse de l'espèce (Salmonellose, Pasteurellose, ...)
- > Être exempt de cas clinique de paratuberculose et de rhinotrachéite infectieuse (IBR) depuis au moins 3 ans

### VÉTÉRINAIRE SANITAIRE

Remplissent eux-mêmes les conditions suivantes :

- > Sont identifiés individuellement, conformément à l'arrêté du 3 septembre 1998 modifié, accompagnés du passeport (DAB + ASDA),
- > Proviennent d'une exploitation dont le cheptel bovin : est indemne depuis au moins 30 jours de toute maladie contagieuse de l'espèce (ectoparasites, varrons, teignes, gales, poux, MHE, FCO...)

### GROUPEMENT DE DÉFENSE SANITAIRE

Certifie que les animaux, désignés ci-dessus proviennent d'une exploitation :

#### ☞ IBR

##### Statut cheptel

Indemne d'IBR / Indemne d'IBR allègement

Les animaux inscrits ont fait l'objet d'une recherche sérologique négative IBR (possible en mélange) datant de moins de 30 jours.

☞ **BVD : important ➤ les bovins NON IPI doivent aussi être prélevés.**

##### Statut cheptel

Statut cheptel non conforme ou infecté BVD non autorisé

Les animaux inscrits bénéficient d'une **PCR de mélange\* négative** datant de moins de 30 jours.  
Faire indiquer par votre vétérinaire sur la feuille de prélèvement la mention, "**PCR pour concours**",  
**seules les PCR de mélange seront prises en charges**

#### ☞ PARATUBERCULOSE

- Animaux >24 mois, sérologie négative, prise de sang datant de moins de 30 jours

#### ☞ FCO/MHE

**Pour tous :** Une désinsectisation des bovins est réalisée dans les 14 jours au plus avant le rassemblement (à partir du 23 août inclus).

La vaccination des bovins vis-à-vis de la MHE et de la FCO<sub>3</sub> est conseillée.

Pour la MHE et la FCO, l'exploitation reconnue « foyer » de moins de 30 jours au titre de la réglementation n'est pas autorisée à participer à la manifestation.

# Festival de la Viande d'Evron - National Blanc Bleu



## A Evron le 5-6-7 septembre 2025 CERTIFICAT SANITAIRE pour les bovins Validé par l'organisateur du Concours

### GROUPEMENT DE DÉFENSE SANITAIRE

- Pour des cheptels provenant de Zone Non Régulée MHE :
  - a) *Protocole vaccinal* : les animaux sont valablement vaccinés. La dernière injection intervient au moins 21 jours avant l'entrée sur la manifestation (soit une première injection avant le 24 juillet pour que l'immunité soit mise en place au 5 septembre). Attestation sur l'honneur à remplir.
- ou
- b) *Protocole PCR* : les animaux présentent un résultat d'analyse PCR individuel négatif pour la MHE réalisé sur un prélèvement de sang 14 jours maximum avant le départ des animaux et une désinsectisation entre 28 et 14 jours avant le prélèvement PCR.  
**Prise de sang le lundi 25 août pour le prélèvement MHE.**

### La Direction Départementale Locale

Certifie que les animaux, désignés ci-dessus proviennent d'une exploitation :

#### En ce qui concerne la TUBERCULOSE :

Les animaux de plus de 6 semaines présentent un résultat négatif à une IDC de moins de 4 mois uniquement s'ils proviennent des cheptels suivants :

- cheptels ayant retrouvé leur qualification depuis moins de 10 ans après avoir été reconnus atteints
- cheptels pour lesquels un lien épidémiologique à risque a été constaté avec un animal ou un troupeau atteint de tuberculose
- cheptels pour lesquels un lien épidémiologique à risque est constaté avec un cas confirmé de tuberculose dans la faune sauvage
- cheptels provenant de « Zone à Prophylaxie Renforcée » au titre de l'arrêté du 25 novembre 2024

### ATTESTATION SUR L'HONNEUR Vaccination MHE

Je soussigné(e),.....  
.....

Déclare sur l'honneur avoir vacciné contre la maladie de la MHE, les bovins inscrits sur le certificat.

Fait à ..... le ...../...../.....

Signature de l'éleveur :